

IDENTIFICATION

PROGRAMME	CONDUISANT AU DEC EN <i>TECHNIQUES D'ÉDUCATION</i> À <i>L'ENFANCE</i> (322.A0)
STATUT	PROGRAMME D'ÉTAT
SECTEUR	TECHNIQUE
IMPLANTATION	AUTOMNE 2020

DESCRIPTIF DE PROGRAMME

RÉFÉRENCE

**DEC EN *TECHNIQUES D'ÉDUCATION* À
L'ENFANCE (322.A0)**

**AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE DESCRIPTIF DU PROGRAMME**

30 JANVIER 2020

ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 FÉVRIER 2020

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

AUTOMNE 2020

1. LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Programme :	<i>Techniques d'éducation à l'enfance</i> (322.A0)
Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Type de programme :	Programme d'études techniques
Nombre d'unités :	91 — formation générale : 26 2/3 — formation spécifique : 64 1/3
Durée totale :	2 490 heures-contact — formation générale : 660 — formation spécifique : 1 830

1.1 Buts de la formation spécifique

« Les buts visés par le programme permettent de le situer par rapport à la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde et ils en traduisent les orientations particulières. Ces buts illustrent aussi les orientations générales de la formation technique. »

« Le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* a pour but de former des personnes aptes à exercer la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Sa fonction principale consiste à créer un milieu de vie propice au développement physique, psychomoteur, cognitif, langagier, socioaffectif et moral de l'enfant en établissant avec celui-ci une relation significative sur le plan affectif. Elle ou il a également pour rôle de concevoir, d'organiser, d'animer et d'évaluer des activités éducatives favorisant le développement global de l'enfant.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde est appelé à établir une étroite relation de partenariat avec les parents et les autres partenaires du milieu afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants. Elle ou il doit enfin participer activement et de façon régulière au travail d'équipe avec ses collègues. Cette fonction de travail requiert une grande capacité d'écoute, de l'ouverture d'esprit, de la créativité et un grand sens de l'organisation.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde peut travailler dans différents types de services de garde : centres de la petite enfance (CPE) en installation et en milieu familial, services de garde en milieu scolaire, garderies à but lucratif, haltes garderies et jardins d'enfants. La polyvalence de l'éducatrice ou de l'éducateur est donc un élément important, car elle ou il doit être capable d'exercer sa profession dans chacun de ces milieux de garde. »¹

¹ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, *Techniques d'éducation à l'enfance – Programme d'études 322.A0*, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2000, p.7.

1.2 Intentions éducatives

« Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* vise à :

- Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation collégiale, c'est-à-dire la maîtrise d'une fonction technique et la polyvalence. La maîtrise de la fonction technique est assurée par l'acquisition des compétences particulières nécessaires à l'exercice de la profession dans les différents milieux de garde. La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales qui permettront à l'éducatrice ou à l'éducateur en services de garde d'avoir une solide formation de base en ce qui a trait au développement global de l'enfant, de posséder des notions de sociologie qui lui permettront de comprendre les comportements et les besoins de l'enfant quel que soit son âge et son milieu de vie et d'appliquer des principes et des techniques de communication et de travail en équipe. La polyvalence est aussi assurée par la prise en considération, dans les compétences particulières, des aspects du travail propres aux différents milieux d'exercice de la profession, favorisant ainsi la mobilité professionnelle de la personne. »²

2. LES CONDITIONS D'ADMISSION

2.1 Conditions générales d'admission

Conformément aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC).

2.2 Condition particulière d'admission établie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au moment de l'implantation du programme.

En plus des conditions pour être admis dans le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0), l'étudiante ou l'étudiant doit remplir la condition décrite ci-dessous.

² *Ibid*, p.8.

- Aucune

3. LES FONDEMENTS PÉDAGOGIQUES DE LA VERSION LOCALE DU PROGRAMME

Grâce au programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0) du Collège Lionel-Groulx, la future éducatrice et le futur éducateur pourront réfléchir et prendre en charge leur développement professionnel, dans un contexte de formation permettant un contact direct avec les réalités inhérentes aux nombreuses et diverses perspectives de carrière qui leur seront offertes. Ils seront appelés à développer leurs compétences dans le cadre d'un contexte d'apprentissage expérientiel et actif s'inscrivant à la fois dans les environnements naturel, professionnel et social propre à la fonction de travail. Ils tisseront ainsi leur identité professionnelle et deviendront des intervenants outillés contribuant à l'atteinte du plein potentiel de tous les enfants.

3.1 Implantation locale

3.1.1 Axes de formation

Les axes de formation permettent d'identifier les regroupements de compétences ayant des caractéristiques similaires mobilisées dans des familles de situations professionnelles. Ainsi, la formation spécifique du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0) est portée par quatre grands axes de formation : *Santé, sécurité et bien-être; Intervention éducative; Prévention et approche inclusive*, ainsi que *Collaboration professionnelle et gestion*. Ces axes de formation couvrent l'ensemble des modalités de travail de l'éducatrice et de l'éducateur et s'inscrivent au cœur du programme pour les services éducatifs à l'enfance³.

Santé, sécurité et bien-être

Dans cet axe, l'étudiante et l'étudiant acquièrent les compétences liées aux soins adaptés aux besoins physiques et émotionnels des enfants et à ceux des membres du personnel éducateur en fonction. À cet égard, cet axe correspond à des actions de valorisation, de prévention et d'intervention. Il constitue un des piliers du rôle de l'éducatrice et de l'éducateur, puisqu'il implique la mise en place d'un environnement éducatif qui influence positivement le bien-être des enfants et qui favorise le développement de saines habitudes de vie. Cet axe vise également l'application des normes de santé et de sécurité auxquelles doivent répondre les services éducatifs par le biais des lois et règlements. Il englobe également les compétences liées aux enjeux de santé et de sécurité inhérents à la fonction de travail et, à cet égard, à la mise en œuvre de stratégies préventives permettant à l'éducatrice et à l'éducateur de préserver leur propre santé mentale et physique.

³ Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance – Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance*, Québec, Les Publications du Québec, 2019, 204 pages.

Intervention éducative

Dans cet axe, l'étudiante et l'étudiant acquièrent les compétences liées au processus d'intervention éducative : l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative ainsi que la réflexion et la rétroaction. Il vise le développement d'une pratique créative et réflexive, adaptée aux champs d'intérêt et aux besoins de chaque groupe et de chaque enfant, dans le but de favoriser le développement global qui implique les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, affectif, social et moral. Cet axe prépare l'étudiante et l'étudiant à choisir et à appliquer diverses démarches pédagogiques ainsi qu'à respecter les programmes qui encadrent les pratiques en éducation à l'enfance au Québec, l'un en petite enfance et l'autre au scolaire. Il prépare également l'étudiante et l'étudiant à la conception et à la révision de la plateforme éducative.

Prévention et approche inclusive

Dans cet axe, l'étudiante et l'étudiant acquièrent les compétences liées à l'accompagnement inclusif, ainsi qu'au dépistage des difficultés et des besoins particuliers inhérents au développement global des enfants. Cet axe est associé aux compétences d'analyse et d'intervention, propres à la fonction d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance. Il vise à développer l'éthique professionnelle, l'ouverture d'esprit et l'équité et il aborde l'éducation inclusive en permettant à l'étudiante et l'étudiant de connaître les organismes communautaires, les milieux de recherche et les diverses organisations locales, régionales et nationales qui œuvrent dans ce domaine. Cet axe englobe la diversité sous plusieurs angles : culturelle, sociale, économique, mentale, physique.

Collaboration professionnelle et gestion

Dans cet axe, l'étudiante et l'étudiant acquièrent les compétences liées au travail collaboratif et à la gestion des services éducatifs à l'enfance. Cet axe prépare ainsi l'étudiante et l'étudiant à être des membres actifs au sein d'une équipe de travail, à communiquer avec autrui et à établir des relations de partenariat avec les parents ou les personnes-ressources. Il englobe également les compétences liées à l'organisation d'un service éducatif à l'enfance, dans une démarche d'écocitoyenneté, et à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines. Cet axe correspond également au volet entrepreneurial de la fonction de travail.

3.1.2 Paliers d'intégration des apprentissages

Les paliers d'intégration, quant à eux, balisent la progression de l'étudiante et de l'étudiant en fonction de la complexité des apprentissages à réaliser. Dans le cas du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0), ces paliers sont : *Initiation, Approfondissement, Intégration* et *Application professionnelle*. Une compétence peut être développée dans une séquence graduée passant par ces quatre paliers. Elle peut aussi être développée selon une séquence chevauchant deux de ces paliers ou encore être développée à l'intérieur d'un seul d'entre eux.

Initiation

Les activités d'apprentissage réalisées à ce palier visent l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes de base nécessaires pour assurer le bien-être et favoriser le développement des enfants, ainsi que pour analyser les tâches et les fonctions de travail en éducation à l'enfance. Elles visent plus particulièrement à construire les fondements essentiels pour intervenir auprès des enfants. Cela implique les assises théoriques liées à la pédagogie, à la sociologie et à la psychologie, de même qu'à l'observation de l'enfant qui est à la base de toute intervention éducative. Cela implique aussi la connaissance des lois et règlements qui régissent les services éducatifs à l'enfance. Il s'agit de notions de base que l'étudiante et l'étudiant pourront exploiter ultérieurement dans leur cheminement. Les compétences développées dans ce palier doivent être atteintes au moyen de travaux et de laboratoires simples.

Approfondissement

Les activités d'apprentissage réalisées à ce palier nécessitent davantage l'établissement de liens entre les assises acquises précédemment et des expériences pratiques accompagnées. Ces activités visent plus particulièrement l'acquisition de compétences plus complexes concernant l'intervention éducative et l'établissement de relations interpersonnelles, impliquant *de facto* le mode collaboratif et la communication. Les compétences associées à ce palier doivent être atteintes au moyen de travaux, de projets ou de laboratoires plus complexes basés sur des situations se rapprochant de l'exercice de la profession.

Intégration

Les activités d'apprentissage réalisées à ce palier visent la synthèse et la démonstration d'un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elles visent plus particulièrement l'atteinte et l'appropriation personnelle de compétences complexes impliquant l'intervention inclusive et la notion de partenariat. Les activités réalisées à ce palier visent par ailleurs le développement d'une conscience à l'égard de la responsabilité sociale liée à la fonction de travail. Les compétences associées à ce palier doivent être atteintes au moyen de projets ou de laboratoires complexes basés sur des situations authentiques simulant l'exercice de la profession.

Application professionnelle

Les activités d'apprentissage réalisées à ce palier visent l'application et la mobilisation d'un ensemble appliqué de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Elles visent à assumer la prise en charge de l'ensemble des tâches liées à la fonction d'éducatrice et d'éducateur à l'enfance, dans une approche innovante. Ces activités visent également à compléter sa réflexion à l'égard de son identité professionnelle, en prévision de son accès sur le marché du travail. Les compétences associées à ce palier doivent être atteintes au moyen de projets ou de laboratoires complexes réalisés dans le cadre de l'exercice de la profession.

L'ANNEXE I *Compétences, cours, axes de formation et paliers d'intégration* présente les compétences, les axes de formation et les paliers d'intégration développés pour chaque cours de la formation spécifique du programme.

3.1.3 Profil de sortie

L'ANNEXE II *Profil de sortie* présente le profil de sortie du programme de *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0).

4. LA TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS

L'ANNEXE III *Table de correspondance entre les compétences et les cours* établit la correspondance entre les cours et les compétences du programme. Ce tableau indique également le degré de développement de la ou des compétences pour chaque cours.

5. LA GRILLE DE COURS

L'ANNEXE IV *Grille de cours* reproduit la grille de cours des étudiants admis à l'automne dans ce programme. Cette grille présente la liste des cours, leur code, leur pondération, leur nombre d'heures-contact et leur nombre d'unités. Elle précise également les cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme.

6. LES RÈGLES DE PROMOTION

L'ANNEXE V *Tableau des préalables* présente la séquence des préalables du cheminement pour les étudiants dans ce programme.

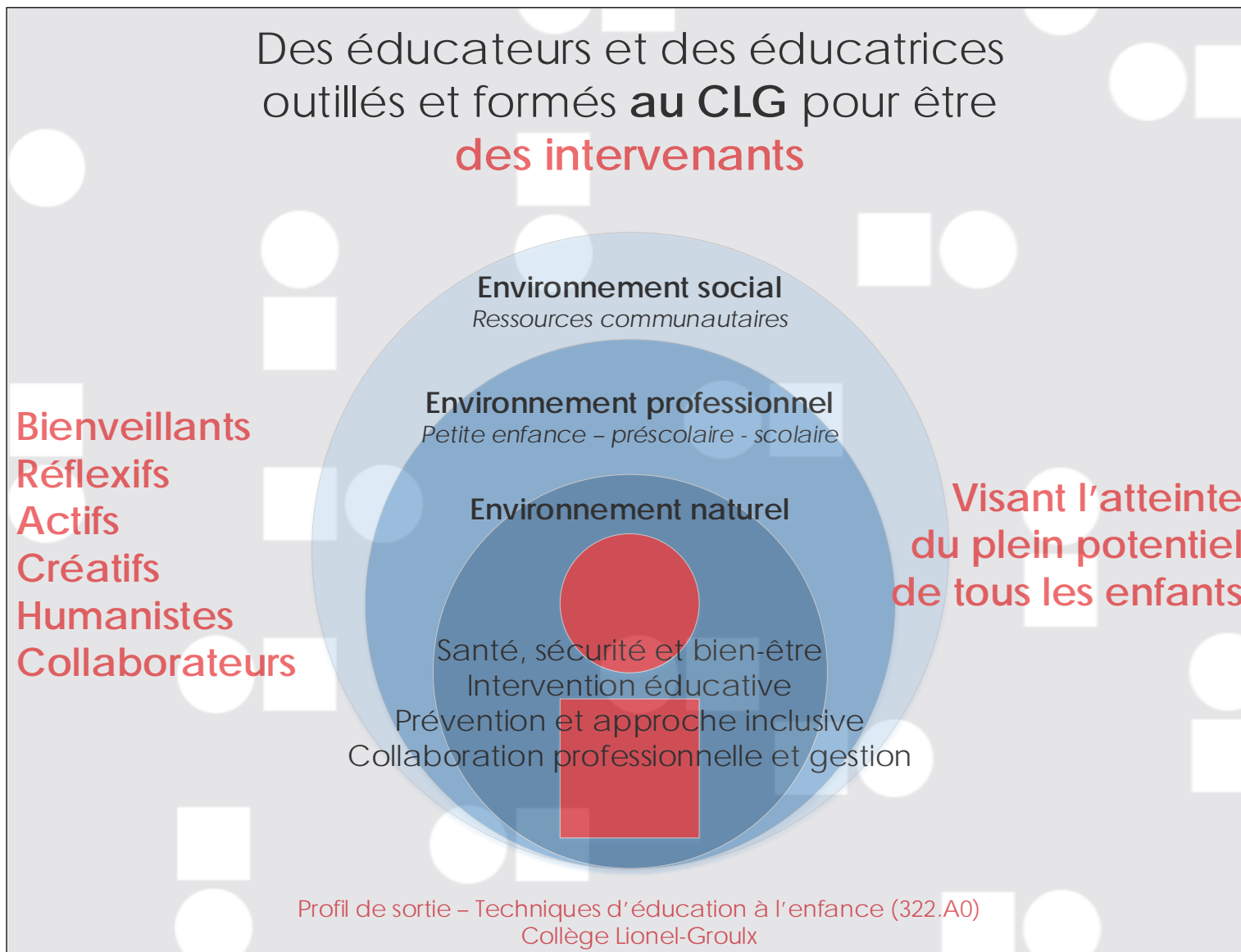
ANNEXE I : COMPÉTENCES, COURS, AXES DE FORMATION ET PALIERS D'INTÉGRATION

(Implantation août 2020)

COURS		AXES DE FORMATION				PALIERS D'INTÉGRATION
Code	Titre	Santé, sécurité et bien-être	Intervention éducative	Prévention et approche inclusive	Collaboration professionnelle et gestion	
1^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F01 -LG	Être éducateur ou éducatrice aujourd'hui	190	190	190	190	Initiation
322-F02 -LG	Approches pédagogiques		19C			Initiation
322-F03 -LG	Intervention éducative auprès des 0-2 ans : découverte et nature		19D 19E 19F	19D 19E 19F		Initiation et Approfondissement
350-F1A -LG	Développement de l'enfant âgé entre 0-5 ans		192			Initiation et Approfondissement
2^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F04 -LG	Observation du comportement	191	191	191	191	Initiation et Approfondissement
322-F05 -LG	Comportement du groupe : intervenir		19J	19J	19J	Initiation et Approfondissement
322-F06 -LG	Intervention éducative auprès de la petite enfance : exploration et nature		19D 19E 19F	19D 19E 19F		Approfondissement
365-F0A -LG	Microbiologie et santé : prévention et intervention	193 195			193 195	Initiation
3^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F07 -LG	Santé et sécurité : intervention et valorisation	193 195			193 195	Approfondissement et Intégration
322-F08 -LG	STAGE I - Relation affective et relation d'aide	194	194 19A	19A		Approfondissement et Intégration
350-F1B -LG	Communications et interactions dans un contexte professionnel				197 19G	Approfondissement
387-F2A -LG	Éducation, famille et société			198	198	Initiation et Approfondissement
4^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F09 -LG	Intervention éducative au scolaire : jeu et nature		19D 19E 19F	19D 19E 19F		Approfondissement et Intégration
350-F1C -LG	Développement de l'enfant d'âge scolaire et besoins particuliers		192 199	199	199	Approfondissement
410-F3A -LG	Gestion d'un service éducatif	19L	19L	19L	19L	Approfondissement
560-F4A -LG	Théâtre et création		19B			Approfondissement
5^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F10 -LG	Intervention éducative au préscolaire : éco-aventure		19D 19E 19F	19D 19E 19F		Intégration
322-F11 -LG	Besoins particuliers et approche inclusive			199	199	Intégration
322-F12 -LG	Comportement de l'enfant : intervenir		19J	19J	19J	Intégration
322-F13 -LG	Partenariats : familles et personnes-ressources			19H	19H	Intégration
6^e session		<i>Code des compétences</i>				
322-F14 -LG	Saine alimentation	196			196	Approfondissement et Intégration
322-F15 -LG	Projet intégrateur (ESP)	19L	19K 19L	19L	19K 19L	Intégration et Application professionnelle
322-F16 -LG	STAGE II - Prise en charge d'un groupe d'enfants (ESP)	19M	19M	19M	19M	Application professionnelle

ANNEXE II : PROFIL DE SORTIE

(Implantation août 2020)



ANNEXE IV : GRILLE DE COURS

(Implantation août 2020)

COURS		HEURES-CONTACT	PONDÉRATION	UNITÉS	SESSION	CHARGE DE TRAVAIL	
CODE	TITRE		T - L - P				
SESSION 1	FG	601-101 -MQ	Écriture et littérature	60	2 - 2 - 3	2 1/3	44 H / Sem
		340-101 -MQ	Philosophie et rationalité	60	3 - 1 - 3	2 1/3	
		109-101 -MQ	Activité physique et santé	30	1 - 1 - 1	1	
	FS	322-F01 -LG	Être éducateur ou éducatrice aujourd'hui	60	2 - 2 - 3	2 1/3	
		322-F02 -LG	Approches pédagogiques	45	2 - 1 - 3	2	
		322-F03 -LG	Intervention éducative auprès des 0-2 ans : découverte et nature	75	2 - 3 - 3	2 2/3	
		350-F1A -LG	Développement de l'enfant âgé entre 0-5 ans	60	2 - 2 - 2	2	
	Sous-total : formation générale		150	6 - 4 - 7	5 2/3		
	Sous-total : formation spécifique		240	8 - 8 - 11	9		
	Total : première session		390	14 - 12 - 18	14 2/3		
SESSION 2	FG	601-102 -MQ	Littérature et imaginaire	60	3 - 1 - 3	2 1/3	45 H / Sem
		340-102 -MQ	L'être humain	45	3 - 0 - 3	2	
		109-102 -MQ	Activité physique et efficacité	30	0 - 2 - 1	1	
	FS	322-F04 -LG	Observation du comportement	60	2 - 2 - 3	2 1/3	
		322-F05 -LG	Comportement du groupe : intervenir	60	2 - 2 - 3	2 1/3	
		322-F06 -LG	Intervention éducative auprès de la petite enfance : exploration et nature	75	2 - 3 - 3	2 2/3	
		365-F0A -LG	Microbiologie et santé : prévention et intervention	60	2 - 2 - 3	2 1/3	
	Sous-total : formation générale		135	6 - 3 - 7	5 1/3		
	Sous-total : formation spécifique		255	8 - 9 - 12	9 2/3		
	Total : deuxième session		390	14 - 12 - 19	15		
SESSION 3	FG	601-103 -MQ	Littérature québécoise	60	3 - 1 - 4	2 2/3	48 H / Sem
		604-10X -MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)	45	2 - 1 - 3	2	
	FS	322-F07 -LG	Santé et sécurité : intervention et valorisation	60	2 - 2 - 3	2 1/3	
		322-F08 -LG	STAGE I - Relation affective et relation d'aide	165	3 - 8 - 4	5	
		350-F1B -LG	Communications et interactions dans un contexte professionnel	60	2 - 2 - 2	2	
		387-F2A -LG	Éducation, famille et société	45	2 - 1 - 3	2	
	Sous-total : formation générale		105	5 - 2 - 7	4 2/3		
	Sous-total : formation spécifique		330	9 - 13 - 12	11 1/3		
Total : troisième session		435	14 - 15 - 19	16			

ANNEXE IV : GRILLE DE COURS (SUITE)

(Implantation août 2020)

SESSION 4	FG	601-ZPY -LG	Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères	60	2 - 2 - 2	2		48 H / Sem
		340-ZP1 -LG	Éthique et politique	45	3 - 0 - 3	2		
		109-103 -MQ	Activité physique et autonomie	30	1 - 1 - 1	1		
		XXX-XX1 -LG	Complémentaire 1 Domaine exclu : « Sciences humaines »	45	3 - 0 - 3	2		
	FS	322-F09 -LG	Intervention éducative au scolaire : jeu et nature	75	2 - 3 - 3	2 2/3		
		350-F1C -LG	Développement de l'enfant d'âge scolaire et besoins particuliers	60	2 - 2 - 2	2		
		410-F3A -LG	Gestion d'un service éducatif	60	2 - 2 - 2	2		
		560-F4A -LG	Théâtre et création	45	1 - 2 - 4	2 1/3		
	Sous-total : formation générale			180	9 - 3 - 9	7		
	Sous-total : formation spécifique			240	7 - 9 - 11	9		
Total : quatrième session			420	16 - 12 - 20	16			
SESSION 5	FG	XXX-XX2 -LG	Complémentaire 2 Domaine exclu : « Sciences humaines »	45	3 - 0 - 3	2		44 H / Sem
		604-ZPX -LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)	45	2 - 1 - 3	2		
	FS	322-F10 -LG	Intervention éducative au préscolaire : éco-aventure	75	2 - 3 - 4	3		
		322-F11 -LG	Besoins particuliers et approche inclusive	75	2 - 3 - 3	2 2/3		
		322-F12 -LG	Comportement de l'enfant : intervenir	75	2 - 3 - 3	2 2/3		
		322-F13 -LG	Partenariats : familles et personnes-ressources	60	2 - 2 - 3	2 1/3		
	Sous-total : formation générale			90	5 - 1 - 6	4		
	Sous-total : formation spécifique			285	8 - 11 - 13	10 2/3		
	Total : cinquième session			375	13 - 12 - 19	14 2/3		
	SESSION 6	FS	322-F14 -LG	Saine alimentation	45	1 - 2 - 3	2	
322-F15 -LG			Projet intégrateur (ESP)	75	2 - 3 - 4	3		
322-F16 -LG			STAGE II - Prise en charge d'un groupe d'enfants (ESP)	360	3 - 21 - 5	9 2/3		
Sous-total : formation générale			0	0 - 0 - 0	0			
Sous-total : formation spécifique			480	6 - 26 - 12	14 2/3			
Total : sixième session			480	6 - 26 - 12	14 2/3			
Total : formation générale			660	31 - 13 - 36	26 2/3			
Total : formation spécifique			1830	46 - 76 - 71	64 1/3			
Total : programme d'études			2490	77 - 89 - 107	91			

NOTE :

La réussite de l'épreuve synthèse de ce programme équivaut à la réussite des cours porteurs *Projet intégrateur* (322-F15-LG) et *Stage II - Prise en charge* (322-F16-LG) dans lesquels l'étudiante ou l'étudiant doit réaliser des activités permettant de vérifier la maîtrise des acquis essentiels réalisés dans le programme d'études. Il doit faire son ESP lors de sa dernière session d'études.

